



# INFOMAIRES

ASSOCIATION DES MAIRES DU FINISTÈRE ■ ■ 1, rue Parmentier - 29200 BREST - Tél. 02 98 33 88 70 - Fax 02 98 33 88 71  
Mel : amf29@wanadoo.fr - Site : www.amf29.asso.fr - En cas d'urgence : 06 30 36 44 49

## Rétrospective Ur sell war-gil

L'agenda de l'association depuis le 3 juin 2019 :

### Juin

- Le 4**, réunion d'exécutif restreint à Brest
- Le 7**, signature de la charte LHI (Lutte contre l'habitat Indigne) en préfecture en présence de Mme Cécile NAY, 1<sup>ère</sup> VP
- Le 13**, participation du président CAP, accompagné de la directrice au Congrès Régional du SNDGCT (syndicat des DGS) à Saint Pol de Léon
- Le 14**, réunion du Conseil d'Administration AMF 29 à Châteaulin, suivie d'un échange avec la directrice DDFIP 29
- Le 18**, signature à Plougastel-Daoulas de la charte Accessibilité portée par M. Yann JONDOT, maire de Langoëlan
- Le 18**, réunion de travail «Carrefour des Communes 2020»
- Le 28**, rencontre entre la direction de Cerema Ouest et M. Dominique CAP, Président de l'AMF 29

### Juillet

- Le 4**, participation de M. Claude BELLIN, VP, au Comité de coordination & Bilan d'activité 2018 du SEA, Quimper
- Le 8**, participation de Mme Cécile NAY, 1<sup>ère</sup> VP, à la réunion d'information sur le projet académique «Bouge ton espace» à Quimper
- Le 10**, présence de la directrice à l'inauguration de l'«Amphithéâtre René FILY» au CDG 29 à Quimper
- Le 25**, calage avec Nicolas BIHAN du CDG 29 sur la mise en place du DUER au sein de l'AMF 29
- Le 29**, rencontre des 4 Directeur/Directrices des AMF Bretagne au siège de l'AMF 29 à Brest

### Août

- Le 4**, participation au comité sécheresse de MM. Didier GOUBIL et Claude BELLIN, VP, préfecture de Quimper
- Le 22**, échange entre Mme FOSSEY de Finistère Ingénierie Assistance et Mme LANNUZEL
- Le 27**, mise en place sur site du DUER : audit et entretiens
- Le 28**, rencontre entre la directrice et la nouvelle responsable collectivités de GROUPAMA Mme Gaëlle GUIBLAIS, accompagnée de M. Jean-Luc REGAN (en fin d'activités sur ce poste)
- Le 29**, M. Loïc GUEGANTON, secrétaire AMF 29, présent à la réunion de rentrée scolaire à l'IA - Quimper

### Septembre

- Le 5**, réunion d'exécutif restreint à Brest
- Le 10**, réunion «Comptes de Campagne» à Châteaulin (partenariat avec l'Ordre des Experts Comptables)
- Le 11**, participation du président à la réunion des PAD à l'AMF Paris
- Le 13**, réunion du Conseil d'Administration AMF 29 à Locmaria-Plouzané, suivie d'une présentation par le député Didier LE GAC du projet de loi «engagement et proximité», puis de l'inauguration sur la commune du 1<sup>er</sup> distributeur de billets «Point Cash» en Bretagne / Brink's

## Le mot du Président Gerig ar Prezidant

### L'illectronisme : le nouvel illétrisme sur nos communes ?

La question s'affiche importante quand on se souvient avoir entendu avant l'été des habitants de nos territoires, vêtus d'un gilet jaune, dire leur profond sentiment de déclassement.

Alors que la «full démat» administrative 2022 est lancée à vitesse grand V, la fracture numérique, désormais nommée «illectronisme», pourrait bien ne pas être étrangère à cette sensation d'oubli sur le bord du chemin.

#### Un quart de nos administrés touché par l'illectronisme numérique

En août dernier, le ministère du numérique confirmait dans une réponse parlementaire\* que près de 13 millions de français sont touchés par cette difficulté ou incapacité de maîtrise des outils numériques. Plus de 30 % de nos concitoyens «ne sont pas familiers des usages numériques» selon le récent rapport du Défenseur des Droits.

Affichés «priorité du gouvernement», les plans stratégiques et actions de formation se multiplient pour faire face à cet illectronisme. Dans le même temps, la débrouille citoyenne se met en place sur les petites communes, les initiatives telles «Emmaüs connect» se positionnent dans les grandes villes.

Les élus locaux vivent quotidiennement ces situations d'illectronisme numérique : une grand-mère isolée sans carte d'identité pour rentrer à l'EHPAD, les droits sociaux perdus par une famille monoparentale, les difficultés d'accès d'un jeune adulte à Pôle Emploi.

Il ne s'agit plus alors de pourcentages abstraits mais bien de visages inquiets qui viennent frapper à la porte de la mairie.

Ce sentiment de désarroi - voire d'exaspération - d'une frange de nos concitoyens nous le comprenons d'autant mieux que nous nous sommes tous sentis un jour «déconnectés» face à un service en ligne au langage numérique peu amène et manifestement très éloigné de la réalité de l'utilisateur.

Si les boîtes à outils numériques «hors-sol» ne sont pas du ressort des maires, l'aide aux habitants éloignés des technologies digitales pourrait bien figurer au nombre des priorités des prochaines équipes municipales.



#### L'accès au numérique pour tous, un des enjeux de la prochaine mandature ?

Il en va de l'équité sur nos territoires. Cela passera bien entendu - et avant tout - par une couverture numérique et mobile généralisée.

Cela nécessitera aussi une meilleure formation de la population. Un défi ambitieux qui devra accompagner dans la durée les bonnes volontés découragées par les mises à jour permanentes d'applications et le sentiment d'un retour à la case départ.

Il se pourrait alors que les réseaux d'entraide mutualisée soient une alternative de soutien. C'est l'exemple du réseau local de médiateurs numériques «Net solidaire» testé à la Rochelle par les acteurs de l'action sociale.

Et quid des territoires les plus isolés ? Les «bus numériques» pourraient être une forme de réponse en milieu rural.

Une mobilisation collective s'impose et le maire sera une nouvelle fois en première ligne. Les actions mutualisées et les projets innovants vont à mon sens fleurir sur nos territoires : il y a urgence pour mettre fin au risque de marginalisation durable des exclus du numérique !

Bien sincèrement,  
Dominique CAP

(\*) Question écrite d'Annaïg LE MEUR, n°21624, JO de l'Assemblée nationale du 6 août 2019.